

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Mars 2009

**Communauté
de communes** p15.
Le nouveau Centre Péricolaire
Cadet Rousselle

Enseignement

p3. Inscription dans les écoles

Environnement

p6. La Maison des Energies

Urbanisme

p12. Le tri postal au Quartier Maunoury

NOUVELLE FORMULE

Georges Marconnet

Georges Marconnet est né à Brognard le 17 novembre 1876, petit village du pays de Montbéliard. Enfant de paysans modeste il manifeste très tôt un goût prononcé pour le dessin.

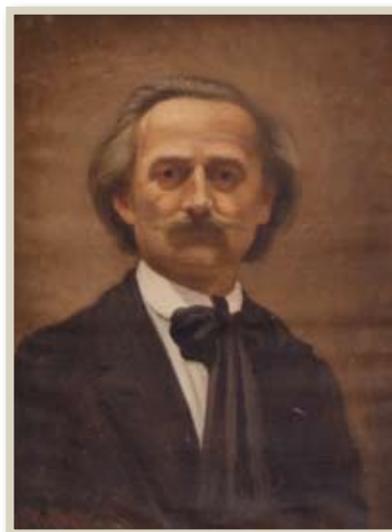
Remarqué et soutenu par le directeur des Tanneries de Sochaux, il entre au Collège Cuvier de Montbéliard où il se spécialise dans le dessin. En 1895, il entre à l'école des Beaux Arts de Besançon et trouve un maître en la personne de Giacomotti. Malgré de très grandes difficultés matérielles qui entraînent des privations conséquentes pour sa santé il réussit le concours d'entrée à l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

Après avoir effectué son service militaire à Besançon, conscient qu'il ne pourra vivre de sa peinture, il entre au service de M. Bloch, statuaire funéraire montbéliardais, et apprend le métier.

En 1902, il épouse Julie Quélet, et le couple vient s'installer à Héricourt. Il y crée une entreprise de monuments funéraires. Il occupe tous ses moments de loisirs à la peinture et sillonne la campagne du Pays d'Héricourt pour ce faire.

Mobilisé durant la Première Guerre mondiale il combat sur les fronts du Pas de Calais et de la Somme où il est gazé. Envoyé sur le front austro-italien comme cartographe il utilise au mieux le temps de cette époque pour fréquenter assidûment églises et musées où il admire les œuvres de Giorgione et de Raphaël. C'est extrêmement fatigué qu'il retrouve sa famille à Héricourt en 1919; il reprend ses activités de statuaire funéraire sans oublier la peinture.

En 1927, à Paris à la « Maison des Artistes » s'ouvre l'exposition des Trois, où



Emile Templeux, Géo Cim et Georges Marconnet présentent leurs œuvres. Marconnet expose une quarantaine de tableaux dont « La Combe aux Loups », « Labours en Haute-Saône ». Marconnet recevra à Paris un accueil chaleureux, la « Maison des Artistes » devient un centre de rencontres comtoises. En 1929, Marconnet y expose seul et présente 70 toiles.

En 1931, c'est la consécration, il est reçu au « Salon des Artistes Français ». Deux toiles retenues par le jury: «Vieille fontaine à Brognard » et «L'Allan en Décembre ». L'Etat et des musées feront l'acquisition de plusieurs œuvres. En 1938 des toiles partent aux Etats-Unis où elles seront exposées et vendues.

L'œuvre de Georges Marconnet compte deux cent cinquante tableaux, des fusains et des dessins.

Le 15 décembre 1958 Georges Marconnet s'éteint au numéro 30 du faubourg de Belfort.

Il y a peu de temps l'association « Ateliers Découvertes », qui regroupe des personnes animées par le désir de connaître et faire connaître Héricourt et ses environs, a organisé au musée Minal une exposition sur la vie et l'œuvre de Georges Marconnet.

« L'île de Tulipatan »

Créé pour la première fois en 1868, l'opéra bouffe de Jacques Offenbach « L'île de Tulipatan » a été présenté aux héricourtois samedi 14 février à la salle des Fêtes.

Les cinq chanteurs du conservatoire d'Epinal, dirigés par Robert Boschiero, la chorale A'chor et les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Héricourt dirigés par Dominique Defaux, ont ravi le public venu très nombreux.

Un instant de gaieté où les spectateurs ont suivi avec un plaisir non dissimulé une histoire burlesque riche de rebondissements.



Renaissance de l'orgue de l'église Saint Christophe

Dégradé au point qu'il n'était plus possible d'en faire usage, l'orgue de l'église Saint Christophe, (fabriqué au XIX^{ème} siècle par Aristide Cavallé-Coll, installé le 26 juin 1888, et qui est classé aux monuments historiques) a été rénové par le facteur d'orgue jurassien Denis Londe.

La restauration s'est déroulée sur trois années, la livraison finale a eu lieu à la fin de l'année 2007. Pour l'artisan de l'art cet instrument est du plus pur style romantique.

Pour les mélomanes c'est une chance, désormais une saison de concert pourra se construire autour de lui.

Le montant des travaux s'est élevé à 66 000 € TTC.

FINANCEMENT :

Etat : 26 400 € (40 %)

Région Franche Comté :

19 800€ (30 %)

Conseil Général de Haute Saône : 3300 € (5 %)

Ville d'Héricourt : 16 500 € (25 %)

Ondine Neveu, relieuse à la Médiathèque

Ondine Neveu est depuis le 1^{er} septembre 2008 la nouvelle relieuse de la Médiathèque François Mitterrand.

Elle arrive de Gironde. Après des études d'Histoire de l'Art à l'Ecole du Louvre à Paris elle décide d'apprendre le métier de relieur, pour ce faire elle s'inscrit, toujours à Paris, au Lycée Tolbiac et obtient, après trois années de cours, un CAP et un Brevet des Métiers d'Arts.

De retour en Gironde Ondine devient pour une durée de quatre années artisan indépendant.



Ondine se sentait isolée et souhaitait travailler en équipe, c'est alors qu'elle a postulé pour le poste de relieur qui était libre à la Médiathèque d'Héricourt.

A la Médiathèque, Ondine est chargée de l'entretien et de la réparation des ouvrages de prêt. Aussi elle restaure les ouvrages du fonds ancien en essayant au maximum de garder la reliure originale. Les registres de l'état civil, fréquemment utilisés, font l'objet de toute son attention.



Inscriptions dans les écoles maternelles et primaires

Les inscriptions dans les écoles maternelles et primaires publiques d'HERICOURT sont réalisées en mairie – Service des affaires scolaires.

POUR L'INSCRIPTION, IL EST DEMANDÉ DE PRÉSENTER :

- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile
- document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires

QUI EST CONCERNÉ ?

- les enfants n'ayant jamais été scolarisés
- les enfants nouvellement arrivés à HERICOURT.

Aucune démarche en mairie n'est nécessaire pour les élèves passant de grande section maternelle au CP dans le groupe scolaire rattaché.

Des périmètres ont été institués et le certificat d'inscription délivré par la mairie indiquera l'école d'affectation de l'enfant. Le respect de ces périmètres est essentiel pour l'équilibre des effectifs des écoles.

L'inscription des élèves domiciliés hors du périmètre scolaire doit être précédée

d'une demande de dérogation Celle-ci doit être motivée et accompagnée des pièces justificatives permettant l'instruction de la demande de dérogation. Le formulaire sera remis par la mairie.

La dérogation sera accordée ou refusée par le Maire (ou l'Adjointe à l'Education) après examen du dossier et en tenant compte des capacités d'accueil actuelles et prévisibles des écoles.

Pour la rentrée 2009-2010, la décision sera notifiée à partir du 15 mai 2009 (sauf cas exceptionnels).

Si une dérogation a été obtenue en maternelle, une nouvelle demande devra être faite lors de l'entrée au CP si celle-ci est souhaitée par les parents.

Les élèves ayant commencé leur scolarité dans un groupe scolaire peuvent la terminer même en cas de changement de secteur.

Après remise de l'autorisation d'inscription, se présenter auprès du directeur ou de la directrice de l'école d'affectation de l'enfant afin qu'il procède à son admission.

Pour plus de renseignements contacter la Mairie – 03 84 46 10 88

LISTE DES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES SUR HERICOURT :

■ École Maternelle des Chenevières
Louise MICHEL

Rue des Frères Lumière
Tél. 03.84.46.08.45

■ École Maternelle du Centre
Rue Jules Ferry – Tél. 03.84.46.05.06

■ École Maternelle Gabrielle PARIS
Rue de la 5^e D.B.
Tél. 03.84.46.05.89

■ Groupe Scolaire André BOREY
Place du 16 Juillet 1942
Tél. 03.84.46.15.19

■ Groupe Scolaire Robert PLOYE
Avenue Léon Blum Tél. 03.84.46.12.98

■ Groupe Scolaire
Eugène GRANDJEAN
Faubourg de Montbéliard
Tél. 03.84.46.00.58

■ Groupe Scolaire Gustave POIREY
Rue du Docteur Gaulier
Tél. 03.84.46.07.73

■ École de BUSSUREL
(commune associée)
Grande Rue – BUSSUREL
Tél. 03.84.46.31.76

■ POLE DES ECOLES LIEES
(Byans, Coisevaux, St-Valbert, Tavey,
Trémoins, Verlans)

■ École de Coisevaux
Tél. 03.84.46.33.05

Les Ateliers Découvertes

L'association « Les Ateliers Découvertes » est née en 2006. Elle regroupe un ensemble de personnes animées par le désir de



connaître et faire connaître Héricourt et ses environs. Pour ce faire, les membres de l'association organisent des moments culturels et ludiques qui ont la particularité récurrente de présenter des sujets qui ont trait à notre ville. Les thèmes retenus font alors l'objet d'expositions et de conférences.

Ainsi l'association a fait découvrir ou redécouvrir Héricourt au travers de son évolution architecturale mais aussi les personnages d'envergure qui ont contribué à la renommée d'Héricourt comme par exemple Rochet, explorateur de l'Éthiopie, ou bien encore le peintre Georges Marconnet.

Pour l'heure ces passionnés d'Histoire locale travaillent à l'étude de la famille Minal.

>> Editorial <<

La crise financière, économique et écologique engendre de graves difficultés et de grandes incertitudes.

Vous êtes tous touchés en tant qu'habitant et citoyen.

Dans l'Aire Urbaine, l'industrie constitue la composante essentielle de notre tissu économique et le chômage progresse deux fois plus vite qu'au niveau national. Toute la filière automobile est dans l'incertitude. Il faut prendre la mesure de la crise en adoptant un plan concerté, massif et équilibré entre l'investissement et une relance par la demande et le pouvoir d'achat.

Dans ce contexte le budget communal sera délicat à élaborer d'autant plus que les ressources allouées par l'Etat sont régulièrement revues à la baisse

La Dotation Globale de Fonctionnement, qui représente 30% de notre budget, soit 2412000 €, n'augmente que de 600€. Dans le même temps l'Etat transfère, pour 2009, à la charge de notre ville une compétence supplémentaire avec la gestion du passeport biométrique, qui coûtera à la collectivité 15 000 € au minimum par an. Cette somme importante, vient s'ajouter aux 45 000 € annuels de la gestion du service urbanisme transféré en 2006.

Ces deux transferts de compétences n'ont pas été suivis par des augmentations de compensations.

Qui paiera ?

La hausse sensible des bases d'imposition des taxes locales ne sera pas suffisante pour compenser la défection de l'Etat et c'est pourquoi nous serons conduits à ajuster les taux dans la limite de l'inflation.

Fort heureusement la politique



de développement urbanistique qui a été menée ces dernières années porte ses fruits et les ressources qui sont dégagées permettent de limiter la contribution qui pèse sur les familles.

A l'échelle de notre ville nous travaillerons à la relance de notre économie. Nous maîtriserons nos charges de gestion sans diminuer le service rendu. Nous concentrerons les produits dégagés pour investir dans des projets structurants et durables pour l'embellissement des quartiers et le vivre ensemble. L'accès à la gare et son aménagement, entre autres projets d'importance, entrent dans cette perspective.

Il est aujourd'hui impératif, pour assurer le devenir d'Héricourt et de ses habitants, de poursuivre notre politique d'investissement, c'est pourquoi nous ferons preuve de dynamisme et de rigueur.

Je connais vos peines, vos inquiétudes et je les partage ; la collectivité ne peut pas, ne doit pas vous laisser tomber.

Très sincèrement
Fidèlement

Jean-Michel Villaumé
Député-Maire d'Héricourt

Diffusion

Le repas des Anciens

Le traditionnel repas des Anciens organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu à la Halle Marcel Cerdan le 27 février 2009.

Le Député Maire, Jean Michel Villaumé et Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales ont accueilli à leur arrivée l'ensemble des participants.

Comme de coutume, le service a été assuré par les élus, le personnel du CCAS et le personnel communal.

Au menu de cette édition : foie gras fait maison et sa confiture de figues ; poire au vin ; noisette de veau à la graine de moutarde et garniture de légumes ; fromages ; moulin rouge (gâteau).

L'orchestre « Atmosphère » a dans une ambiance « guinguette » assuré l'animation de ce repas.

Boumediene Hambli, magicien, a déambulé dans les travées et a exécuté pour le plaisir de tous quelques tours de magie.

Près de 600 convives étaient réunis pour ce moment ô combien particulier dans le calendrier car ce repas est l'occasion pour beaucoup de retrouver des amis. Le Député Maire, Jean-Michel Villaumé, remercie l'ensemble du personnel du CCAS et le personnel communal pour leur contribution à la réussite de cet événement.



Restos du Cœur à Héricourt

Les restaurants du cœur sont nés de l'initiative de Coluche en septembre 1985.

Les Restaurants du Cœur se composent d'une association nationale et de 116 associations départementales réparties dans 96 départements. Leur but est de distribuer gratuitement de la nourriture aux plus démunis.

Dans toute la France, les associations départementales gèrent, animent et coordonnent les actions sur le terrain avec 49 000 bénévoles dans près de 2000 centres, accueillent environ 700 000 bénéficiaires chaque année. En 2008, 25 300 bébés de moins de 12 mois ont été aidés dans 250 Restos et points Bébés du Cœur.

Les associations départementales des Restos du Cœur mettent aussi en œuvre des activités d'aide à l'hébergement, d'aide à l'insertion, d'activités culturelles.

A Héricourt Monique Lenormand est la responsable de l'antenne locale. Cette année plus de 200 personnes se sont inscrites, elles se répartissent en 91 familles. Pour information, en mars 2008 le compteur s'était bloqué à 236 bénéficiaires.

L'antenne est ouverte au public tous les mardis et vendredis. Les normes sanitaires rendent désormais impossible aux Restos du Cœur l'autorisation d'utiliser les cantines des établissements scolaires.

Les Restos du Cœur c'est aussi à Héricourt un lieu de rencontre et de convivialité ou pour quelques instants l'on peut sortir de l'isolement.

Restaurant du Cœur
18 rue des Prés
Tél. 03 84 46 40 72

Scrapbooking

Scrapbooking ! ? Le Scrapbooking est une technique qui permet d'embellir ses albums photos avec l'aide de papiers et de ciseaux, de tampons et autres petits embellissements.

Il existe autant de techniques que de scrappeurs, il suffit d'un peu de créativité et d'imagination. Voilà, désormais vous allez pouvoir faire du tri dans vos photos et en mettre certaines en valeur.

Animatrice : Stéphanie Berard
1 mercredi sur 2 (semaine paire) de 18h30 à 21h00

Lieu :
ancienne école de Saint Valbert



Cours d'anglais au Centre Signoret

Depuis deux années des cours d'anglais sont dispensés par Anne Faivre le mercredi de 17h00 à 19h00 en période scolaire à l'ancienne école de Byans.

Ces cours s'adressent à celles et ceux qui veulent parfaire leurs connaissances dans cette langue qu'il est aujourd'hui indispensable de connaître pour s'exprimer en de nombreux domaines. Une douzaine de participants se retrouvent chaque semaine pour travailler et améliorer leur niveau en anglais.

Renseignements :
Animatrice : Anne Faivre
Mercredi de 17h00 à 19h00 en périodes scolaires
Public : adultes
Lieu : ancienne école de Byans.



Salle de musculation au Quartier des Chenevières

Depuis le 20 janvier 2009 une salle de musculation a été ouverte au quartier des Chenevières à l'initiative de Rachid Daghmoumi qui a voulu répondre à une demande des jeunes du quartier.

La salle située rue Jean Baptiste Clément a été entièrement nettoyée et repeinte. Fonctionnelle, elle est équipée de plusieurs machines et autres accessoires. Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret est chargé de la gestion administrative de la salle. La responsabilité au quotidien de la salle est confiée à Rachid Daghmoumi.

Pour accéder à la salle il est nécessaire de s'inscrire au Centre Simone Signoret. La salle est ouverte trois fois par semaine, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h.

Renseignements :
Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret
5, rue du 11 Novembre
Tél. 03 84 46 25 49



Association Valentin Haüy

Valentin Haüy (1745 – 1822) fut l'un des premiers à s'intéresser au devenir socioculturel des aveugles. Il créa à Paris la première école pour aveugles, devenue depuis l'institut national des jeunes aveugles.

L'association Valentin Haüy a été créée en 1889 et a été reconnue d'utilité publique en 1891. Maurice de la Sizeranne son fondateur, devenu aveugle à l'âge de 9 ans, ambitionnait de soutenir les aveugles dans

leur combat pour accéder à la culture et à la vie professionnelle.

Depuis cent vingt années, l'association lutte avec les personnes déficientes visuelles, pour la reconnaissance de leurs droits, pour leur participation à part entière dans la vie sociale et professionnelle et pour le développement de leur autonomie au quotidien.

Marie Anne Varéchon, déficiente visuelle, a été nommée par l'association Valentin Haüy comme correspon-

dante de la commission d'accessibilité de la ville d'Héricourt. Bernard Littot, conseiller délégué à l'accessibilité se réjouit de sa présence dans ladite commission car l'objectif est d'avoir des représentants de tous les handicaps. Cette commission doit en effet repérer les problèmes qui entravent l'accès aux lieux publics et réfléchir aux solutions pour une mise aux normes des bâtiments communaux avant 2015.

Riche de son expérience en de nombreux domaines, Marie Anne Varéchon souhaite partager ses connaissances, pour permettre aux personnes déficientes visuelles de sortir de leur isolement.

Pour ce faire Marie Anne Varéchon tient une permanence au CCAS d'Héricourt chaque premier vendredi de chaque mois de 14h à 16h.

Renseignements :
CCAS
Rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 36 67 70

Informations CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Héricourt invite les personnes de plus de 50 ans

- A une remise à niveau du code de la route en collaboration avec l'Auto Ecole de la Tour, les jeudis 02 et 09 avril 2009 (Au Centre Simone Signoret)
- A une formation aux premiers secours (CPSC, niveau 1) assurée par les pompiers de la caserne d'Héricourt les mardis 5, 12 et 19 mai 2009
- A une remise à niveau en conduite automobile le 11 juin 2009

Si vous êtes intéressé(e) par l'ensemble de ces actions, ou l'une d'entre elles, nous vous invitons à vous renseigner au :

C.C.A.S. HERICOURT
45 rue du Général de Gaulle
Isabelle REDOUTE
Tél. : 03 84 36 67 70



Portage de livres à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Médiathèque ont mis en place, en partenariat, un service de portage de livres à domicile pour les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de se déplacer pour emprunter des livres à la Médiathèque.

Anne-Marie Cordier et Jacqueline Sezynski animent et assurent cet important service rendu à la population.

Toutes deux parcourent le Pays d'Héricourt avec un catalogue préparé et mis à jour régulièrement par l'agent du patrimoine référent à la Médiathèque, Edith Valenzani.

Une dizaine de personnes sont concernées par ce service. Le qualitatif est privilégié, l'objectif principal est de permettre aux



personnes qui ne peuvent se déplacer de pouvoir lire. A noter que les livres qui sont distribués sont écrits avec de gros caractères.

Anne-Marie et Jacqueline sont souvent très attendues car pour toutes ces personnes c'est l'occasion pour parler de choses et d'autres et de sortir d'une certaine solitude.

Peinture sur bois

La peinture sur bois est un loisir artistique accessible à tous. Venez découvrir au Centre Signoret, différentes techniques de décors. Vous les appliquerez sur l'objet de votre choix pour le transformer en œuvre originale.

Avec la peinture sur bois vous redonnerez vie à de vieux objets, ils seront à nouveau utiles et seront de plus très décoratifs.

Renseignements :
Centre Socioculturel municipal Simone Signoret
Tél. 03 84 46 25 49
Animateur : Fabrice Grux
Lundi de 18h00 à 20h00
Public : adultes
Lieu : ancienne école de Byans.



Besoin d'un véhicule utilitaire ou de tourisme ?
Comparez nos tarifs...

location U

« Fazine Fleurs »
Toutes compositions florales

SUPER U
les nouveaux commerçants

Une équipe à votre service

Vous accueille
De 8h30 à 19h30
du lundi au vendredi
De 8h30 à 19h00 le samedi
Point chaud ouvert dès 7h00

Carte U

Tél. : 03 84 56 87 73

www.magasins-u.com

24H/24

La Maison des Energies

Initée par la Région de Franche-Comté, avec le soutien de l'ADEME, la construction de la maison des énergies à Héricourt est le fruit d'une collaboration avec la Ville, le Département de la Haute-Saône et la CCPH. Elle sera implantée à proximité du Lycée Aragon. La Maison des Energies abritera le Pôle Energie de Franche-Comté.

Cette opération d'envergure vise à répondre à plusieurs objectifs. Tout d'abord positionner la Région Franche-Comté comme région innovante dans les filières liées à la maîtrise des énergies et du développement des énergies renouvelables dans les bâtiments mais aussi d'une manière plus générale dans le développement durable et la qualité environnementale des bâtiments.

La Maison des Energies favorisera l'arrivée de nouvelles entreprises, de nouveaux artisans et la création d'emplois. Aussi elle permettra le développement

de synergies entre les différents corps de métiers du bâtiment, de mutualiser les savoirs et les savoirs faire.

Les professionnels et le public auront la possibilité de se renseigner et de se former.

Des cours théoriques pourront être prodigués dans la Maison des Energies, les cours pratiques le seront dans les locaux du Lycée.

La Maison des Energies sera pour les professionnels, les chercheurs et les étudiants un lieu d'échanges pour partager les expériences.

Le bâtiment sera construit rue Marcel Paul, à proximité du Lycée Aragon. Le coût des travaux a été fixé par la maîtrise d'ouvrage à 1,63 millions d'euros. Ce coût comprend la construction du bâtiment et l'aménagement des espaces extérieurs. Les travaux devraient durer 10 mois environ et le nouvel équipement devrait être mis en service en juin 2011.



Audit énergétique des bâtiments communaux

Pour réduire significativement sa facture énergétique la ville d'Héricourt a décidé de procéder à un audit de ses bâtiments les plus énergivores.

Cet audit réalisé par un cabinet spécialisé définira les actions à mettre en œuvre afin de maîtriser un poste de dépenses qui occupe une place importante dans le budget communal.

L'audit se déroulera en trois étapes :

- collecter sur sites des données, examens et description précis des locaux pour connaître l'état du bâti et des installations, le montant des consommations énergétiques...

- traiter et exploiter les données collectées pour calculer et mettre en évidence les modifications à apporter pour améliorer la situation

- proposer un programme de travaux cohérents et adaptés aux caractéristiques propres de chaque bâtiment qui aura été inspecté.

Dix huit bâtiments sont concernés par cette étude, dont notamment les ateliers municipaux, la Médiathèque François Mitterrand, le Centre Signoret, les trois groupes scolaires, la halle Marcel Cerdan...





COLAS
La route avance

TRAVAUX ROUTIERS - VRD - REVÊTEMENTS BITUMINEUX
TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENT - TRAVAUX POUR PARTICULIERS

CENTRE DE BELFORT

R.N. 83 - 90150 EGUENIGUE - Tél. : 03 84 57 39 40 - Fax 03 84 57 39 41
8, rue des Jardins - 70200 LURE - Tél. : 03 84 62 96 16 - Fax 03 84 57 39 41



Quartier Maunoury : le Parc Urbain



L'aménagement de l'ancienne Place d'Armes du Quartier Maunoury est en cours de réalisation. Les travaux seront achevés à la fin du printemps. L'espace sera entièrement transformé mais conservera les perspectives existantes pour laisser voir et entrevoir ce qui existait autrefois. La conceptrice du projet, l'architecte paysager Yolande Guyoton-Hessou, a tenu à ce que le lieu demeure imprégné par son passé pour qu'il reste un lieu particulier pour les héricourtois.

Le Parc Urbain qui se dessine aujourd'hui sera un espace où la végétation omniprésente donnera corps à une campagne idéalisée. Déjà, les agents du service environnement de la ville ont abattu quelques uns des tilleuls qui n'ont pas été intégrés dans le projet.

Une entreprise privée a effectué les travaux de piquetage et de terrassement.

Peu à peu l'espace imaginé par l'architecte paysager Yolande Guyoton-Hessou prend forme, les 12 hectares qui formaient alors le cœur de l'ancien quartier militaire seront mé-

tamorphosés en courbes et contre-courbes, en gradins en herbe, en jeux, en jardins thématiques temporaires, en sous-bois, en vergers...

Ce parc sera le poumon du quartier, un lieu de calme et de repos, une frontière entre la campagne et la ville.



■ Lagrasta & Perney

L'entreprise « Lagrasta & Perney » s'est installée à Héricourt dans un local loué par la Commune à proximité du champ de foire.

Après le départ à la retraite de Tulio Lagrasta qui avait créé l'entreprise, son fils Fulvio, Jean-Philippe et Christophe Perney, tous les trois autrefois salariés, ont décidé d'un commun accord de reprendre l'entreprise et de poursuivre l'activité sous la forme d'une Société Anonyme à Responsabilité Limitée.

Les trois compères ont été formés par Tulio Lagrasta ; la rigueur, le sérieux et la compétence dans le travail caractérisent la société.

Pour apporter davantage de services à la clientèle et pérenniser l'entreprise « Lagrasta & Perney » a choisi d'étendre ses compétences et de développer son champ d'activités.

Spécialisée dans les travaux électriques, l'entreprise a décidé de se diversifier, désormais elle est en mesure d'offrir des prestations de qualité dans le domaine du chauffage, du sanitaire, de la ventilation et des nouvelles énergies.

SARL Lagrasta & Perney
6J, rue Bérégovoy
70400 Héricourt
Tél. 03 84 56 89 42
Fax. 03 84 46 45 08
Ouverture :
Lundi - Vendredi : 9h - 12h ; 14h - 17h



■ SMA - Interacciai

SMA - Interacciai a quitté Bavilliers pour venir s'installer aux Guinottes le 11 décembre 2008.

Cette entreprise est l'une des principales sociétés de distribution d'aciers spéciaux pour l'industrie mécanique. Elle est présente sur l'ensemble du territoire français grâce à ses 7 agences et à ses 5 dépôts. SMA Interacciai répond aux besoins productifs de ses clients. En effet elle propose une large gamme d'aciers spéciaux pour la mécanique, laminés ou usinés à froid.

A côté des produits fabriqués selon les standards les plus connus, SMA Interacciai gère les cahiers de charge fournis par ses clients...

La répartition géographique de ses 7 agences permet à SMA Interacciai de garantir un service de distribution efficace et en mesure de satisfaire les demandes des clients sur tout le territoire français...

SMA Interacciai est aussi un partenaire logistique, la société offre une sélection soignée de ses fournisseurs, des stocks bien assortis, des réponses personnalisées et une excellente traçabilité.

SMA / Interacciai
Pôle économique des Guinottes
70400 Héricourt
Tél. 03 84 22 68 75



10 kilomètres d'Héricourt **Huitième édition**

La huitième édition des dix kilomètres d'Héricourt a eu lieu dimanche 14 décembre. Malgré le froid cinglant, sept cent vingt deux athlètes, toutes catégories confondues, se sont engagés pour disputer cette magnifique épreuve.

Les courses de 1 et 3 kilomètres, organisées dans un cadre mixte, pour les enfants ont rassemblé respectivement 79 et 48 participants.

Hugo Voirol (GAHS) a remporté la course de 1000 mètres en 4'42" sur le parcours de la course de 3000 mètres,

Samuel Diebolt a été victorieux en 10'56".

La course handisport a compté 11 participants, elle a été remportée par Christian Gideman de l'ASF Mulhouse en 25'14".

La course des As pour laquelle 523 athlètes s'étaient inscrits a été brillamment remportée par Hicham Aboutarik (As Rochette Dammarie Les Lys). Venu pour battre le record de l'épreuve le coureur de l'Île de France a brillamment réussi son pari et a inscrit son nom sur les tablettes de l'épreuve en

réussissant un chronomètre à 30'56". Le régional de l'étape, le dellois Abdelkader Mahmoudi (MBA) a obtenu une très honorable deuxième place en 31'56".

Chez les féminines, l'américaine Erin Sims s'est imposée facilement pour la deuxième année consécutive en 36'35".

Pour toutes les catégories les vainqueurs et leurs dauphins ont reçu du Député Maire Jean Michel Villaumé et de l'ensemble de ses Adjoints les précieux trophées pour lesquels ils se sont dépensés sans ménager leurs forces.



Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports



La seizième assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports a eu lieu samedi 24 janvier à la salle des Fêtes. La séance a été ouverte par Jacques Guilly, président de l'OMS en présence de nombreux élus dont notamment le Député Maire Jean Michel Villaumé, Gilles Lazar, Adjoint au Sport et à la Citoyenneté et Chantal Grisier, Conseillère Déléguée aux Animations socioculturelles.

Des élections ont eu lieu pour élire quatre membres du bureau, trois des quatre membres sortants se sont présentés à nouveau et ont été réélus : Pierre Vinot, Christian Laval et Pascal Rousseau. Jean Pierre Figini remplace Marc Vadot.

Durant cette assemblée les membres du bureau ont fait le récapitulatif de la saison sportive passée, le bilan est plus qu'honorable.

Gilles Lazar a présenté les futurs projets de l'OMS et notamment le futur Centre médico sportif.

Un défibrillateur a été acheté et installé à la Halle Marcel Cerdan, des formations y seront données pour assurer une bonne utilisation de ce nouvel appareil.

Christian Laval, trésorier de l'OMS, a présenté le bilan financier qui laisse apparaître un excédent d'environ 600 €.

Le Député Maire Jean Michel Villaumé a remercié les membres de l'OMS pour leur travail et leur implication dans la vie sportive héricourtoise. Il a évoqué en quelques mots les futures priorités : « La ville continue à se développer, mais il va falloir stabiliser le niveau d'aide et faire des économies. Pour ce qui concerne les futurs investissements la salle des arts martiaux est prioritaire. Le projet qui concerne le terrain synthétique est remis à plus tard, pour patienter le stade du polygone sera rénové. »



Vacances d'hiver avec le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret.

Les enfants et les adolescents d'Héricourt ont pu, durant les vacances d'hiver, s'adonner grâce au Centre Socioculturel Communal Simone Signoret à de nombreuses activités, culturelles ou de loisirs.

Le programme était riche et varié et nous vous donnons ici un bref aperçu. Entre autres possibilités, les jeunes qui se sont inscrits ont découvert à Belfort comment se fabriquer une émission de radio dans le studio de « Fun Radio » ; ils se sont rendus à Strasbourg pour découvrir la ville, ont joué aux explorateurs spéléologues à Gonvillars, et sont allés à Champagny à la Maison de la Négritude...

Le service municipal des sports a proposé aux sportifs un panel très élargi d'activités, tous ont pu pratiquer leur sport préféré, escalade, foot, judo, handball, basket...



La Vaudoise, **Section gymnastique**



L'assemblée générale de la Vaudoise section gymnastique, qui a lieu tous les quatre ans, s'est déroulée au mois de novembre 2008 pour renouveler le bureau dont nous vous livrons ici la composition :

- Président : Bruno Moulherat,
- Vice-présidente : Marcelle Bohème,
- Trésorier : Michel Bohème,
- Secrétaire : Véronique Moulherat,
- Responsable technique : Sandrine Boucry,
- Secrétaires adjointes : Marie Héléne Wacogne et Sandrine Paléo,
- Responsable technique adjointe : Marie Laure Aznar,
- Correspondant pour les collectivités locales : Pierre Vinot,
- Correspondant au vide-greniers : Pierre Couderc.

Le club est affilié à la fédération française de gymnastique. Les effectifs ont connu au cours des quatre années

qui viennent de s'écouler quelques fluctuations inhérentes à la vie associative. Toutefois le club compte 350 gymnastes et 25 personnes encadrant, la section gymnastique est l'une des plus grosses structures associative et sportive de notre Cité.

Sandrine Boucry, titulaire d'un brevet d'état, a été embauchée à temps partiel, l'assemblée générale s'est réjouie de son engagement.

Une équipe de compétition est en cours de création pour disputer des épreuves. Depuis la rentrée scolaire 2008 une action éducative est conduite au collège Pierre et Marie Curie, soutenue par le Conseil Général de Haute Saône, cette action remporte un vif succès.

La formation est le point fort de la section, elle compte parmi ses bénévoles des cadres très qualifiés, des animateurs, et des juges de niveau départemental, régional et national.

Le centre sportif intercommunal André Girard est apprécié par le club à sa juste valeur. La nouvelle salle de gymnastique mise à disposition par la CCPH, permet d'envisager l'organisation de compétitions à l'échelle régionale et pourquoi pas un jour à l'échelle nationale.

Pom Pom girls

Les Pom Pom Girls lorsqu'elles se produisent assurent un spectacle de chant, de danse et de figures acrobatiques. C'est un sport à part entière pratiqué par des millions d'adeptes dans le monde.

Françoise Vurpillot a créé en janvier 2008 un club à Héricourt. Le club compte 42 membres dont 6 garçons, les participants sont âgés de 5 à 16 ans et s'entraînent toute l'année.

Françoise Vurpillot entraîne les 5-10 ans et Elisabeth Martinez les 11-16 ans.

Les Pom Pom Girls d'Héricourt participent

à de nombreuses manifestations, elles se produiront à Montbéliard pour le Carnaval le 19 avril.

Renseignements aux horaires d'entraînement à la salle Wissang.

Pour les 5 – 10 ans :
Mercredi : 16h15 – 17 h45
Vendredi 17h -18h

Pour les 11 – 16 ans :
Mardi : 17h30 – 19h30
Vendredi 18h – 19h30



Portes ouvertes au Jardin du Mont Vaudois

Samedi 25 avril 2009

Portes Ouvertes des Jardins du Mont Vaudois

Vente de plants biologiques

**Possibilité de restauration sur réservation au numéro suivant :
03 84 46 72 29**

Comm

Commerce

■ Frip'Vie

L'association Frip'Vie a été fondée en 1997 par le Secours Catholique, Emmaüs et l'association DEFI.

Frip'Vie bénéficie du statut d'atelier chantier d'insertion et est membre du réseau national « Tissons la solidarité » et de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS).

Depuis une décennie l'association a développé un atelier pour permettre la récupération de vêtements, chaussures, linge de maison et accueillir des personnes sous contrat pour travailler et s'insérer. Frip'Vie mène également une activité de transformation en chiffons et d'effilochage pour fabriquer du papier de luxe.

Chaque année le chantier collecte près de 400 tonnes de textile. Les vêtements récupérés sont ensuite mis en vente dans les quatre boutiques de l'association dont l'une se trouve dans notre Cité.

En effet, Frip'Vie a ouvert récemment un magasin à Héricourt, au 35 de la rue du Général de Gaulle. Le magasin propose des habits et autres articles à prix modiques.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; le samedi de 9h à 12h.



■ Les commerces du Quartier Maunoury

La vie commerciale au Quartier Maunoury prend forme. A la résidence Georges Méliès, située faubourg de Montbéliard, huit cellules commerciales sont en cours de réalisation ; à cette heure quatre d'entre elles ont trouvé preneur.

Les habitants du Quartier Maunoury découvriront prochainement une laverie automatique, une pizzeria, une boulangerie pâtisserie et un fleuriste.



Percement du tunnel de Chavanne



Mercredi 28 janvier 2009, la jonction des deux extrémités du tunnel de Chavanne a été réalisée. Au cœur même du tunnel les départements du Doubs et de la Haute-Saône sont à présent réunis.

De juin 2007 à janvier 2009, 300 personnes réparties en deux équipes, distribuées dans le groupement d'entreprises (Spie Batignolles, Campenon Bernard et Chantiers Modernes) ont travaillé à la réussite de ce percement.

Depuis l'été 2008, pour tenir les délais, les deux équipes se sont relayées 24 heures sur 24, six jours sur sept.

Long de 1 970 mètres, le tunnel ferroviaire de Chavanne, avec un volume d'excavation de 225 000 m³, a représenté un défi technique et logistique pour tous les acteurs de cette aventure. Sous une petite montagne de 414,50 mètres d'altitude, l'excavation a été réalisée à partir des deux extrémités, l'une à l'est, sur la commune d'Aibre, et l'autre à l'ouest, sur

la commune de Chavanne. L'avancement a été réalisé à une cadence de 3,20 mètres par jour avec des pointes à près de 5 mètres dans les « bons » calcaires. La dureté de ces calcaires a entraîné la formation d'excroissances et nécessité l'utilisation d'environ 300 tonnes d'explosifs. A l'Ouest, l'accès a été retardé par des difficultés liées aux terrassements des pistes et à de nombreuses intempéries.

Les équipes chargées de la réalisation de la paroi intérieure sont déjà à l'ouvrage pour achever le tunnel en mai prochain et laisser place à la pose des équipements ferroviaires.



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS – V.R.D.

monnier T.P.



Rue Vie de la Croze – 90800 ARGIESANS
Téléphone : 03.84.21.27.60 – Fax : 03.84.54.02.91
Siret : 537 010 654 00011 – APE 4312 A



61 faubourg de Besançon - BP 154 - 25202 MONTBÉLIARD CEDEX
Tél. 03 81 32 50 90 • Fax 03 81 94 96 36 • e-mail : crri2000@wanadoo.fr

Expression politique

■ Les élus socialistes et républicains

En préparant leur budget pour 2009, les collectivités territoriales sont confrontées à un gel des dotations de l'Etat qui, depuis plusieurs années ne suivent pas le niveau de l'inflation.

Le Président de la République a annoncé à partir de 2010 la suppression de la taxe professionnelle sans aucune concertation préalable avec les élus locaux quelle que soit leur sensibilité.

Cette attaque en règle contre les ressources des collectivités locales est contreproductive, car les communes, les intercommunalités, les départements et les régions sont des pôles d'action et de stabilité face à la crise qui s'amplifie.

■ Le groupe communiste

Merci aux centaines de bénévoles !

En ces temps difficiles, au moment où notre pays traverse une crise économique, sociale et morale sans précédent, nous pouvons nous réjouir de posséder dans notre Commune et sur le territoire communautaire un nombre très important de bénévoles.

L'histoire de ce bénévolat puise ses racines profondément dans l'histoire de notre pays et de notre région. Il fait partie de notre patrimoine. Ses origines sont à chercher à travers tous les mouvements populaires qui ont choisi d'améliorer les conditions de vie et d'élever le niveau de conscience des populations, notamment à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Ainsi, que serait la pratique sportive dans nos communes

■ Les Verts

Répondre à l'urgence : Préparons l'avenir d'Héricourt

Rappel : la crise n'est pas pour tout le monde, d'un côté le chômage partiel, licenciements (Peugeot, Citroën...) de l'autre, les banques affichent des profits conséquents, des débauches de milliards, plus pour les uns, le paquet fiscal et des aides financières et généreuses.

Pour les autres : travail le dimanche, « casse » des 35 heures, privatisation, et « casse » des services publics.

C'est l'échec d'un système des libéraux qui veulent refonder le capitalisme tout en accélérant le gaspillage des ressources naturelles et la destruction des écosystèmes. Tout cela est antinomique et irréaliste ! Il est grand temps de mettre en place une politique durable de sortie de crise en réfléchissant à ce que nous produisons et consommons, élaborons un autre système, avec des réorientations en faveur d'une économie et d'investissements du développement durable .

■ L'opposition

Le Maire est député, et donc Maire à mi-temps, cumulant les indemnités correspondant à deux temps-pleins ! (payé 48h par jour !). Pour faire le travail du Maire à sa place, le premier adjoint reçoit un temps-plein et demi (36h par jour !). C'est l'électeur qui paye ! Le Maire, qui se déclarait « Royaliste » en 2007, cumule retraite, mandats et indemnités, contre l'avis de Marie-Ségolène ROYAL. Là est la cause du manque de crédibilité des politiciens. Interpellé par l'Opposition, le Maire a décidé de partager 5% des indemnités de ses adjoints et des siennes pour les aides d'urgence, qui représentent la moitié du budget des petits-fours de la Ville. Une solidarité bien limitée, quand on compare son geste avec celui de Mme Méra, qui laissait 100% de ses indemnités d'ajointe à l'aide sociale de sa commune, ou de Joseph de Villèle, ministre de Louis XVIII, qui laissait 100% de ses indemnités de

Elles investissent sans creuser les déficits en matière de développement économique, pour l'éducation, pour les infrastructures, le logement, les services à l'enfance, à la jeunesse et aux personnes âgées.

La Ville d'HERICOURT ne reste pas les bras croisés et les élus veulent se serrer les coudes pour poursuivre la dynamique économique, démographique dans un espace urbain et intercommunal, où les activités industrielles sont encouragées grâce à des infrastructures dont l'amélioration est constante.

Le gouvernement ne balise pas le chemin, qui permettrait d'affronter plus sérieusement cette crise et d'en diguer la hausse vertigineuse du chômage.

sans le travail immense des bénévoles ? Qui, dans cette période de grande pauvreté, est capable d'être aux côtés de ceux qui souffrent dans leur chair. Qui leur procure de la nourriture, des habits et surtout de la chaleur humaine, si ce ne sont les bénévoles ? Y aurait-il une vie culturelle, diverse, à Héricourt sans l'implication massive des bénévoles, jeunes et moins jeunes ? Et puis, n'oublions pas celles et ceux qui sont au chevet de notre mémoire collective : qu'elle soit humaine ou qu'elle soit liée au patrimoine bâti de notre commune. Citons encore ceux qui, dans l'école, la santé ou dans le secours à la personne ont montré leur grand dévouement. !

Merci, encore merci !

Donner de son temps, de ses talents et de ses compétences, de son argent parfois, au sein d'une association ou

Que faire à l'échelon local et municipal.

Aidons à la création des emplois de demain, c'est possible.

Comment pouvons-nous accepter que nous ne soyons pas capables en France de produire suffisamment de panneaux photovoltaïques ou solaires par rapport aux besoins, sommes-nous moins efficaces que nos amis européens ?

Rénovons le bâti par des isolations conséquentes et en utilisant au maximum les énergies renouvelables (l'audit diagnostic énergétique décidé par la municipalité est d'une très grande importance) à l'exemple de la chaufferie bois du quartier Maunoury, continuons à étudier et à développer ces modes de chauffages pour d'autres secteurs, avec audace et rationalité.

Maire de Toulouse aux indigents de sa ville, quand il est devenu député. Quelle différence aussi avec le Général De Gaulle, qui se contentait de sa pension militaire, et remboursait ses repas pris à l'Élysée ! En nous accusant de « populisme », le Maire prend le parti des Bourgeois mondains, contre les milieux populaires !

Il ne veut rien savoir de la CRISE : Héricourt continue ses investissements faramineux, comme si de rien n'était. Les impôts locaux vont continuer d'augmenter, alors que la moyenne des salaires a baissé de 0,5% depuis 2000, grâce aux 35 h. Les collectivités locales réalisent 75% des investissements, mais ils ne produisent pas de richesses, et coûtent aux Français 52% de leur revenu global ! La gauche-huitres-caviar préfère mettre ses électeurs au pain sec et à l'eau, plutôt que de reporter ses dépenses non-urgentes à la sortie de crise.

Aucune mesure en faveur du pouvoir d'achat, un plan de relance dont la Franche-Comté est la grande oubliée. Si les prêts consentis à l'industrie automobile constituent un ballon d'oxygène pour pallier la frilosité des banques, ils sont facturés chèrement (8 %).

Depuis 5 ans, tous les indicateurs de compétitivité de notre industrie sont en déclin avec des pertes de marché conséquentes en Europe et dans le monde.

Le plan de relance ne doit pas se limiter aux seules infrastructures et l'Etat de concert avec l'Europe doit se ressaisir sans tarder pour développer une vision industrielle qui fait défaut dans notre pays.

simplement individuellement participe à lutter contre la fatalité, contre cette société mercantile qui écrase tous ceux qui ne rapportent pas assez.

Aujourd'hui, hélas le gouvernement annonce la baisse de moyens en direction justement du mouvement associatif bénévole, de tous ceux qui participent à l'épanouissement humain : les œuvres laïques, le planning familial, le loisir populaire... Les élus communistes ne l'acceptent pas. Ils le combattront au Parlement avec leurs députés et localement, nous continuerons à prendre part à l'aide nécessaire et indispensable en direction de ce tissu de bénévoles. Qu'ils sachent que nous serons toujours là pour soutenir leur activité et leurs projets. Héricourt a plus que jamais besoin d'eux !

Continuons à faire avancer les transports en commun alternatifs, dans l'Aire urbaine (à laquelle nous appartenons), pour le développement de la ville d'Héricourt.

Le groupe des élus Verts au Conseil Municipal travaille dans ce sens avec efficacité, c'est une force de propositions et d'actions permanentes.

L'écologie politique, les Verts sont une nécessité absolue pour faire avancer le développement durable et l'environnement dont beaucoup parlent mais font semblant de le réaliser.

Continuons ensemble à travailler dans l'union, des forces de gauche représentées au sein de la Municipalité pour Héricourt et ses habitants. Il y a tellement de grain à moudre !

L'Europe a changé : avec la crise, chaque pays tente de tirer les marrons du feu, en reprochant aux voisins d'en faire autant. On ne peut donc plus compter sur elle pour défendre les peuples : seule union douanière ouverte aux importations à bas coût, l'Europe mondialiste a perdu 7 millions d'emplois en 15 ans, pendant que l'Asie en gagnait 7 millions ! Ils ne reviendront pas ! Mieux vaudrait la remplacer par un réseau de relations entre nations ou souverains, comme pour la fusée Ariane ou l'Airbus. Les élections de juin 2009 seront l'occasion d'émettre un vote protestataire massif contre les Eurocrates non-élus qui nous ruinent au profit d'une centaine de multinationales qui font à elles seules 25% de la production mondiale.

Le tri postal au Quartier Maunoury

Le service immobilier de la Poste avait en 2005 signifié un vif intérêt pour un ancien casernement du Quartier Maunoury, situé rue Martin Niemöller, pour le transformer en centre de tri postal. Aujourd'hui le projet est devenu réalité, il est porté par la SCI HEPO qui a fait l'acquisition de ce bâtiment, elle louera une partie des locaux à la Poste. La partie restante sera destinée à l'accueil d'une activité commerciale ou artisanale.

Le bâtiment concerné par cette réfection est placé sur la parcelle cadastrée section AP n° 0568 d'une superficie de 7 198 m². Le bâtiment a une aire de 1 200 m².

Le montant de la transaction a été fixé à 156 000 € HT.

L'ouverture de ces nouveaux locaux est prévue pour le début de l'été.



La Boucle Locale Haut Débit de l'Aire Urbaine (BLHD)



Très prochainement les entreprises de l'Aire Urbaine profiteront pleinement du très haut débit. Votée le 22 décembre 2007 par les membres du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine, la Boucle Locale Haut Débit de l'Aire Urbaine est en cours de réalisation.



Les travaux ont commencé officiellement le samedi 18 octobre 2008 en présence des principaux élus de l'Aire Urbaine avec une démonstration sur site à Dung.

La BLHD est un projet remarquable qui concerne l'ensemble du territoire de l'Aire Urbaine et pour lequel toutes les collectivités se sont impliquées à différents degrés, cette opération est l'illustration d'une coopération exemplaire.

La BLHD pallie le déficit d'initiative privée et joue la carte de la solidarité à l'échelle de l'Aire Urbaine.

Le Haut Débit est un vecteur incontournable pour développer l'attractivité d'un territoire. Indispensable pour attirer de nouvelles entreprises d'activités innovantes comme celles concernées par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La qualité de connexion internet est souvent un critère important pour s'installer dans une commune.

La délégation de service public votée le 22 décembre 2007 a été confiée au groupement Eiffage-LD Collectivités – Numéricâble.

Le projet concerne 199 communes représentant une population de près de 300 000 habitants. Le coût s'élève à 18 millions d'euros hors taxes avec une participation de 8 millions d'euros répartis entre les différentes collectivités.

Le réseau sera composé de 330 kilomètres de fibre optique et 11 stations de base Wimax. Il devrait être réalisé en 12 mois.

Dans le même temps, 54 zones d'activités seront raccordées en fibre (POP) dont 9



en totalité (FTTB), avec à la clé des tarifs estimés 30 % moins chers que ceux pratiqués actuellement par les opérateurs présents sur le territoire.

Le plateau multi activités des Chenevières

Décidée dans le cadre du programme de renouvellement urbain des Chenevières, l'implantation de l'équipement sportif pluridisciplinaire a eu lieu dans le courant du mois de décembre 2008.

Ce plateau multi-activités plait déjà beaucoup aux enfants et aux adolescents du quartier ; associés au projet ils sont plus qu'heureux du résultat obtenu.

Sur ce plateau avec gazon synthétique les enfants et les adolescents du quartier peuvent désormais s'adonner à leurs activités sportives préférées.

PLAN DE FINANCEMENT :

DÉPENSES : 180 000 € HT

RECETTES :

CNDS 40% de 95 800 € : 38 320 €

Conseil Général Haute Saône : 5 000 €

Conseil Régional Franche Comté : 45 000 €

Autofinancement Ville : 91 680 €

Total : 180 000 €



Raymond Berdah, Président du Souvenir Français

Raymond Berdah est devenu président du comité du Souvenir Français d'Héricourt lors du renouvellement (le 22 novembre 2008) du bureau de l'association. Il succède à Michel Roth, désormais vice Président, les deux hommes sont assistés dans leur tâche de Bernadette Thevenin secrétaire et René Behra, trésorier.

A cette occasion le colonel Pierre Barret, délégué départemental du Souvenir Français, a remercié le colonel Roth pour ces 18 années passées à la tête du comité héricourtois et pour son action dynamique et efficace. Le Souvenir Français a entretenu 96 tombes avec les subventions de l'Etat et 26 sans subvention et procède au fleurissement habituel du carré militaire à Héricourt et Châlonvillars.

Aussi le Souvenir Français travaille en direction des écoles et notamment ce qui concerne la Résistance lors de l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale et sur les événements qui se sont produits à cette époque à Etobon. L'année 2009 sera marquée pour le comité héricourtois par l'organisation au mois d'octobre de l'assemblée générale départementale du Souvenir Français.

Raymond Berdah n'est pas un inconnu à Héricourt. Originaire d'Echans-sous-Mont-Vaudois, ancien professeur au collège Pierre et Marie d'Héricourt, il a été admis à la retraite en 2007 après 40 années de service dans l'enseignement.

Son service militaire effectué en 1971 à Saumur, il entre dans la ré-



serve comme officier. Il a terminé sa carrière militaire dans la gendarmerie comme lieutenant colonel de réserve.

Aujourd'hui Président du Comité du Souvenir Français d'Héricourt, il souhaite poursuivre l'œuvre de son

prédécesseur pour conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, pour transmettre les valeurs de la République, et inculquer aux plus jeunes l'idéal de liberté et d'amour de la Patrie.



Réunions de Quartiers

Au mois de février, le Député Maire, Jean Michel Villamé, ses adjoints ainsi que les conseillers municipaux sont allés à la rencontre des Héricourtois. A cette fin, huit réunions de quartiers ont été planifiées en différents lieux pour que tous les habitants puissent venir présenter leurs doléances.

Au cours de ces réunions, le Député Maire a présenté et rendu compte des différentes actions et programmes réalisés ou en cours de réalisation.

Les demandes et les attentes des personnes présentes ont toutes été prises en considération et ont reçu ou recevront pour toutes une réponse appropriée.

La Municipalité félicite les héricourtoises et les héricourtois pour leur participation, car elle démontre et souligne leur engagement citoyen et leur attachement à la ville d'Héricourt.

Recensement

Héricourt compte actuellement 10 572 habitants. Le nombre d'héricourtois a progressé de 1,3 % depuis le 1^{er} janvier 1999.

Le nombre de logements est de 4 552 sur le territoire de la commune, il a connu pour la même période une progression de 6,3 %.

Au moment où les autres villes, comparables en taille en Franche-Comté, peinent à se maintenir, Héricourt poursuit son accroissement démographique. En effet, Héricourt deuxième ville de Haute Saône est la seule ville de Franche-Comté de plus de 6 000 âmes à s'étoffer intra muros. Ce constat tend à démontrer la vitalité et le dynamisme de notre Cité.

Vœux du Maire à la population d'Héricourt

Le Député Maire Jean Michel Villamé a présenté, devant un parterre de près de cinq cents personnes, ses vœux à la population d'Héricourt le samedi 10 janvier 2009.

Après avoir développé quelques considérations sur la situation nationale et internationale le Député Maire, accompagné de l'ensemble de ses conseillers, a présenté au moyen d'un diaporama le bilan des réalisations de l'année 2008 et a énoncé les principaux projets pour l'année 2009 qui nécessiteront la mobilisation de toutes et tous.



Inauguration du Centre d'Affaires **Pierre Carmien**

Le Centre d'Affaires Pierre Carmien a été inauguré samedi 13 décembre 2008 en présence du Préfet de Haute-Saône, Pierre André Durand, du Président du Conseil Général de Haute-Saône, Yves Krattinger, du Député Maire d'Héricourt Jean Michel Villauré, de Jean-Pierre Michel, Sénateur de Haute-Saône, de Martine Pequignot, vice-Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté, de Danièle Bourgon Conseillère Régionale et de nombreux Maires et Conseillers Communautaires du Pays d'Héricourt.

Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes, a présenté aux édiles et aux nombreux invités la nouvelle enceinte située au quartier Maunoury à proximité immédiate de la Maison des Communes.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a, pour gagner la bataille de l'emploi, construit et développé des réponses diversifiées comme par exemple l'installation et le développement de la S.A. Devillers ou bien encore de l'entreprise ETFA devenue CINETIC.

De mieux en mieux connecté aux grands réseaux de communication,



le Pays d'Héricourt bénéficie d'une proximité majeure avec l'A 36 et avec la RN 19.

A moins de 10 minutes du futur site de la gare LGV de Meroux Moval et à quelques minutes également du futur hôpital médian, la communauté de Communes du Pays d'Héricourt entend tirer quelques avantages pour son développement.

La réalisation du Centre d'Affaires Pierre Carmien s'inscrit dans cet objectif. Avec ce nouvel outil l'espace communautaire sera capable d'être attractif pour accueillir les entreprises

du domaine tertiaire.

L'offre tertiaire permet de se situer sur un secteur en fort développement au niveau national mais également au sein de l'aire urbaine.

Le Centre d'Affaires Pierre Carmien comporte 1075 m² de surface réhabilitée dont 772 m² dédiés à la location de bureaux.

Sept plateaux autonomes ont été créés dont trois en mezzanine pour une surface comprise entre 81 et 120 m².

Il compte aussi trois bureaux d'une

seule pièce de 16, 30 et 31 m², une salle de réunion de 115 m² qui est mise gracieusement à disposition des locataires et sera louée pour des réunions et des séminaires d'entreprises. Accessoirement elle sera utilisée pour les assemblées plénières du Conseil communautaire.

Le Centre d'Affaires Pierre Carmien est doté d'avantages fonctionnels, locaux spacieux et lumineux, accès pour les handicapés par ascenseur, espaces publics agréables et respectueux de l'environnement... Il est aussi très bien inséré dans le nouveau Quartier Maunoury.

Le coût financier de l'opération s'est élevé à 1 574 000 €, en voici le plan de financement :

- 393 000 € du FEDER
- 282 000 € de l'Etat
- 171 000 € du Conseil Général de Haute-Saône

Le solde, 727 000 €, est financé par un emprunt à hauteur de 300 000 € et un apport de fonds propres de 427 000 €.

Le loyer d'équilibre fixé à 7,5 € le m² permet d'assurer le remboursement de l'emprunt et la reconstitution de l'autofinancement.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH est une convention passée entre une commune, ou un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, (EPCI) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) en vue de requalifier et de réhabiliter des logements ou des immeubles.

Le but d'une OPAH est de créer des conditions favorables pour inciter les propriétaires ou copropriétaires à investir dans l'amélioration ou la

réfection de logements existants dans un périmètre précis.

Une OPAH se déroule en trois phases :

1. une phase de diagnostic qui recense les problèmes urbains, fonciers, sociaux, conditions de vie des habitants...
2. une étude pré-opérationnelle qui préconise des solutions à apporter aux problèmes rencontrés, cette étude définit les objectifs qualitatifs

et quantitatifs à mettre en œuvre pendant la phase 3

3. L'OPAH est instaurée pour une durée déterminée, généralement entre trois et cinq ans. Des aides financières sont accordées par l'Etat (ANAH), le Conseil Régional, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (selon les cas) et la Ville. Un opérateur externe est chargé du suivi et de l'animation de l'opération, il est aussi chargé de la mise en œuvre et du bon déroulement de l'opération.

La ville d'Héricourt s'est engagée avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat en novembre 2005, elle se terminera en 2010.

Depuis novembre 2005, quelques 360 logements ou immeubles ont été améliorés ou réhabilités. Cela représente un volume de travail très important, 5 325 000 € de travaux ont déjà été générés avec l'OPAH.

Dans le Pays d'Héricourt 800 propriétaires ont déjà déposé un dossier pour entreprendre des travaux de rénovation ou de réhabilitation.

Pour Héricourt, à la date du 17 décembre 2008, 286 propriétaires ont déjà demandé des informations ou entrepris des travaux. Avec l'OPAH 166 logements ont été améliorés pour un montant de 2 063 811 € et 593 235 € de subventions ont été mobilisés.

123 dossiers peuvent encore prétendre à des subventions, pourquoi pas vous !

HRU / Développement – Conseils est mandaté par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour vous aider. Tous les premiers jeudis de chaque mois une permanence a lieu au CCAS d'Héricourt.

Renseignements :

HRU / Développement – Conseils
2, place du Moulin des Prés
BP 317
70006 VESOUL
Tél. 03 84 75 94 43
Mail : HRU@wanadoo.fr



Le nouveau Centre Péricolaire Cadet Rousselle



Le service périscolaire sur le territoire de la ville était éclaté sur plusieurs sites distincts et cette situation posait de nombreux problèmes d'organisation, tant pour le transport que pour la restauration. Le besoin de réorganisation et de rationalisation a conduit la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à créer un nouvel équipement capable de répondre aux attentes des 500 familles héricourtoises qui sollicitent chaque jour le service périscolaire pour leurs enfants âgés de 3 à 12 ans.

scolaires de février. Ils ont découvert un bâtiment de 460 mètres carrés entièrement adapté à leurs besoins; une salle de restauration spacieuse avec du mobilier fixe et une bonne acoustique, des salles d'activités spécialement aménagées.

Le bâtiment a été gracieusement cédé pour un euro symbolique par la ville d'Héricourt à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Les travaux de rénovation et d'aménagement se sont élevés à 852 000 €. La CCPH a financé à hauteur de 186 687 €, l'Etat a apporté 437 039 €, la



Pour offrir les meilleures conditions d'accueil pour les enfants, la CCPH a rénové au Quartier Maunoury l'ancien mess des officiers qui se trouve à proximité immédiate de la Maison des Communes et du nouveau Centre d'Affaires Pierre Carmien. Les travaux ont commencé au printemps 2008 et se sont achevés dans le courant du mois de décembre. Les enfants âgés de 3 à 12 ans ont occupé les lieux dès après les vacances

CAF, 57 874 € et l'Union Européenne via le fonds FEDER 170 000 €. Désormais le besoin en périscolaire est couvert pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. En dehors d'Héricourt et de Bussurel le territoire communautaire compte 5 pôles périscolaires. Les locaux de Saulnot et de Chalonvillars seront remis à neuf dans les semaines et mois à venir.

■ PERMANENCES ET RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE

46, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 46 89 61
Fax. 03 84 46 00 12
e-mail : Mairie@hericourt.com

■ HÔTEL DE VILLE

46, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 46 10 88
Fax. 03 84 46 00 12
e-mail : Mairie@hericourt.com
ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

■ MAIRIE ANNEXE

(Etat Civil et Fêtes et Cérémonies)
31, rue du Général de Gaulle
Tél 03 84 46 88 10
ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 le samedi de 9h00 à 11h30.

■ PERMANENCES ADMINISTRATIVES

. Bussurel (mairie annexe-commune associée) Grande Rue
Tél. 03 84 46 15 04 permanences les mardi et jeudi de 16h00 à 18h00
. Byans (bureau de quartier-commune fusionnée) 1, rue Berger
Tél. 03 84 46 23 11
permanence mensuelle : le 4^{ème} samedi.

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

45, rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 36 67 70
ouverture : lundi 14h00-17h00
du mardi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

■ MAISON DE L'ENFANT

1, faubourg de Montbéliard
Tél. 03 84 36 60 65

■ SERVICE EMPLOI FORMATION C.D.C.E.

(Centre de développement des compétences et des entreprises)
13, rue de la Tuilerie
Tél. 03 84 46 58 00
ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h00 13h00-17h00.

■ MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND

1, rue de la Tuilerie - Tél. 03 84 46 03 30
ouverture du mardi au vendredi 14h00 -18h00
le mercredi 10h00 -12h00 et 14h00-18h00
le samedi 10h00 -12h00 et 14h00 -17h00

■ ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

4, faubourg de Montbéliard - Tél.03 84 56 73 02
ouverture : le lundi 8h30 -12h00
du mardi au vendredi 8h30 -12h00 et 13h30 -17h30
le samedi 8h30-12h00

■ CENTRE SIMONE SIGNORET

4, rue du 11 Novembre - Tél. 03 84 46 25 49
Fax. 03 84 46 13 91
ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 18h00,
samedi 9h00-12h00 et 14h00 17h30

Dates saison des acteurs culturels du Pays d'Héricourt

■ Samedi 14 mars à 20h30 salle Jean Robein « Autour de Pan » concert classique
■ Samedi 21 mars à 20h30 Catering Café Music, « Two Star Hotel » concert rock
■ Samedi 28 mars à 15h00, Médiathèque « de l'usage des contes » café littéraire

■ Samedi 28 mars à 20h30, Maison du Temps Libre à Luze, « Séduction, mode d'emploi » concert.
■ Du 31 mars au 25 avril, Médiathèque, « Coiffes et costumes de France » exposition

■ Samedi 4 avril à 20h30 et dimanche 5 avril à 17h00, Salle des Fêtes, « Grand Bal » spectacle musical.
■ Samedi 11 avril à 20h30, Halle Marcel Cerdan, « Concert de printemps » de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt.

Vœux du Maire aux habitants de Bussurel

Monique Rapin, maire déléguée de la commune associée de Bussurel, a pour la première fois présidé à la salle du Moulin la cérémonie des vœux à la population. Les travaux de l'année 2008 ont été rappelés par son adjoint Alain Billerey, divers travaux de voirie ont été réalisés, le secrétariat de la mairie est désormais équipé d'une connexion internet et la salle d'accueil a été aménagée pour offrir davantage de confort aux usagers. Monique Rapin a évoqué les projets municipaux qui concernent Bussurel pour l'année 2009. Dès ce printemps commenceront la seconde tranche qui concerne la requalification de

la Grande Rue et la seconde tranche qui concerne la pose de trottoirs, rue Sous Saroche. Par ailleurs plusieurs rues du village seront refaites. Dans son allocution, Monique Rapin a évoqué l'accroissement de la population de Bussurel qui compte désormais 724 habitants, soit 150 de plus que par rapport au dernier recensement. Cette augmentation de population tend à démontrer l'attractivité du village. Le Député Maire Jean Michel Villaumé a présenté ses vœux aux habitants de Bussurel et a confirmé que les engagements pris concernant les travaux seront tenus.



Raccordement électrique de la sous station LGV à Bussurel

La société FORCLUM est chargée par Réseau de Transport d'Electricité (RTE) de procéder aux études de raccordement de la ligne Etupes Mambelin - Mambelin Pusy à la future sous station électrique LGV de Bussurel.

Le raccordement traversera par surplomb, sur une longueur de 10 mètres (40 mètres sont déjà existants), les parcelles cadastrées 108ZA 126 et 128 situées au lieu dit « Combe Marin » sur la commune de Bussurel.

L'accord a été conditionné au retrait de 25 mètres, par rapport à la voie LGV, de la future sous station électrique. Cette emprise ainsi laissée offrirait la possibilité de créer plus tard une piste cyclable jusqu'à Châtenois.

■ NAISSANCES

05 octobre 2008	MICHAUD	Lucas Michel Gérard
09 octobre 2008	GONCALVES--DA CUNHA	Andréas
27 octobre 2008	MAHBAOUI	Mohamed
29 octobre 2008	HUREZ	Léane Isabelle Chantal
30 octobre 2008	LECAT	Yohan Nathan
31 octobre 2008	BOURQUIN	Maélyne
02 novembre 2008	CASTEL	Candice Laurence
06 novembre 2008	QUIRICI	Hugo Jean-Luc Michel
07 novembre 2008	ZEMMOURI	Nihal
10 novembre 2008	SAULNIER	Mathéo Evan Arnaud
15 novembre 2008	KAPLAN	Azra
16 novembre 2008	MAS	Justin Henri
22 novembre 2008	GRONDIN	Shéryna Nicole Laetitia
29 novembre 2008	TOMZACK	Ilana
01 décembre 2008	PIERROT	Lucie Nathalie Monique
04 décembre 2008	VEZIEN	Matéo Arnaud Matthias
10 décembre 2008	DEMEUSY	Calie Lucie
15 décembre 2008	ABEL	Loane Nicole Odette
17 décembre 2008	HOSATTE	Mickaël Brice Antoine
29 décembre 2008	MAROIS	Arthur Mathieu Marie
07 janvier 2009	SPARAPAN	Louka
08 janvier 2009	VOGELBACHER	Ewan Christophe
08 janvier 2009	ALTAN	Sami-Yusuf
08 janvier 2009	GARCIA--DEMESY	Molly
16 janvier 2009	POINTURIER	Coralie Rose Fanny
16 janvier 2009	POINTURIER	Alexandra Chantal Alixe
16 janvier 2009	AILHAUD	Evan
19 janvier 2009	PINAULT	Faustine Athenaïs
20 janvier 2009	MEILLIERE	Chloé
26 janvier 2009	BENDIDA	Noham Ahmed Youcef
27 janvier 2009	LUDWIG	Ninon Laure France
02 février 2009	EL ALAMI	Souhyl

■ MARIAGES

08 novembre 2008	MARAIN	Michel René
	GENTY	Christine Renée
15 novembre 2008	PERNOT	Gilles René Jean
	SIOUD	Sonia
13 décembre 2008	BUVET	Bernard Michel Jean-Charles
	LAARAYLI	Fatima
17 janvier 2009	BRASLERET	Michel André
	DIELAINE	Sylviane Maryse
21 février 2009	MARCHE	Jérôme Jean-Michel
	VARIN	Sophie Janine Louise

■ DÉCÈS

18 octobre 2008	STEPHAN	Laurent Daniel
27 octobre 2008	JAYET	Serge Eugène René
09 novembre 2008	KALANQUIN veuve RAFENNE	Germaine Léa
09 novembre 2008	CORAZZA veuve CARENINI	Ernesta
13 novembre 2008	GILLIOTTE	Yvette Claudine
18 novembre 2008	BATOZ	Alain Julien
18 novembre 2008	REBERT	Jean Edmond
21 novembre 2008	MATHEY veuve BUSSIERES	Paulette Eugénie
28 novembre 2008	NIOI veuve HEINRICH	Irma
29 novembre 2008	KOWAL	Robert
29 novembre 2008	OBER	Robert Marcel
01 décembre 2008	POURRON veuve BOILLET	Solange Rose
10 décembre 2008	OFFROY	Maurice Josué Désiré
13 décembre 2008	FAIVRE	Roger Gaston
14 décembre 2008	LARGER	Michel Claude Camille
21 décembre 2008	GARNIER	Jean-Luc Emile René
25 décembre 2008	BURGER	Charles Robert
02 janvier 2009	STREIT	William Charles
19 janvier 2009	ZAMBELLI	Christophe
19 janvier 2009	SIMON veuve WALTER	Chantal Jeanne Georgette
27 janvier 2009	OCAK	Elif
28 janvier 2009	DUPONT	Charles François Emile
29 janvier 2009	GETE veuve GROSCLAUDE	Yvonne Marie
01 février 2009	FAIVRE	Henri René Jean
05 février 2009	DURPOIX épouse RICHARD	Jacqueline Rose Constance
06 février 2009	LAMBOLEY épouse CUNEY	Solange Marie Jeanne
06 février 2009	ZLATKOVIC	Gvozden
08 février 2009	CONIGLIO	Rémy
08 février 2009	HAMMER	Jean-Marc Antoine Joseph
09 février 2009	KANTARCI	Ayse
10 février 2009	DE FREITAS SEIXAS	Alvaro
12 février 2009	MULFORT	Marie Elisabeth
14 février 2009	BISCHOFF épouse DUNA	Marie-Madeleine
14 février 2009	JACOUTOT	Marie Louise Emélie
18 février 2009	NIAUX veuve PECQUERY	Louise Juliette
21 février 2009	BRIN épouse HALLER	Régine Gilberte Isabelle